

Miss Drôme

Pour Miss Rhône-Alpes 2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024

Election de Miss Drôme pour Miss Rhône Alpes

Validation de l'inscription : la prise en compte de la candidature sera effective après Signature du présent formulaire accompagnée de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
Vous serez alors conviée à un entretien pour validation définitive

Je soussignée atteste de l'exactitude des renseignements ci-après :

Nom

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Ville :

CP :

No Sécurité Sociale :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresses réseaux sociaux :

Profession ou Etudes en cours :

Diplômes :

Intervenez vous après d'une association caritative :

Votre ambition dans la vie :

Langues étrangères parlées et niveau :

Vos centres d'intérêts :

Avez-vous déjà participé à un concours de beauté ? Lequel ?

Etes vous inscrite dans une agence de mannequin :

Hauteur sans talon :

Taille de confection :

Pointure :

Couleur des yeux :

des cheveux :

Citez 3 qualités vous concernant :

Si je suis la gagnante de **Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes**, je confirme ma volonté de participer à l'Élection Régionale **Miss Rhône Alpes**

Conformément à la législation et réglementation française et européenne en matière de protection des données, j'accepte que le Comité Drôme Provençale enregistre et conserve mes données personnelles renseignées dans le présent formulaire.

J'autorise le Comité à utiliser mon image pour les documents relatifs à l'élection sur les supports papiers, les réseaux sociaux et les événements qui en découlent.

Fait à

Date :

Ecrire de votre main « je le certifie, lu et approuvé, Bon pour accord »

Signature de la candidate :

1-Conditions d'admissibilité :

Pour pouvoir participer à l'élection **Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes** la candidate devra répondre aux conditions suivantes :

- pouvoir justifier d'une résidence dans la Drôme
- avoir plus de 18 ans
- être d'une taille minimum de 1,70m sans talon
- être de nationalité française
- la candidate ne doit pas avoir subi de transformations majeures par chirurgie esthétique, mais la chirurgie réparatrice et médicale est autorisée
- la candidate ne doit pas avoir participé à des séances photos ou tout type d'événement laissant apparaître en tout ou partie des parties intimes de sa personne. Une tolérance est acceptée pour une campagne d'information défendant une cause.

2-Conditions générales de participation :

L'inscription à l'élection **Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes** est gratuite. Chaque candidate participe parce qu'elle le désire, pour son intérêt personnel

Tout dossier d'inscription doit être dûment complété et signé par la candidate, accompagné des pièces demandées (copie pièce d'identité et justificatif de domicile)

La candidate dont le dossier de candidature aura été retenu se verra proposer de venir concourir pour le gala **Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes** et de sa préparation. Toute absence de la candidate entraînera sa disqualification.

Le nombre de candidates retenues étant limité, le défaut de sélection d'une ou plusieurs candidatures ne pourra en aucun cas être reproché au Comité.

3-Déroulement des votes de l'élection Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes

-Comptant pour ½ (Votes SMS + Votes du Public de la Salle)

Votes SMS.

La participation aux votes SMS est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus ayant un mobile compatible SMS dont le forfait de l'opérateur en permet l'envoi.

Le nombre de participations par SMS n'est pas limité pour le vote

Les votes SMS de toute la semaine seront comptabilisés le dernier jour par la Société Organisatrice et fournis sous forme de tableau de résultat.

Votes du Public dans la salle

Les votes du public dans la salle auront lieu sur bulletin de vote et déposés dans l'urne prévu à cet effet pendant la 1^{ère} partie du gala et seront récoltés pour comptage dernier délai à l'entracte. (1 vote par entrée)
Les votes par bulletins dans la salle permettront de faire le classement du public pour les candidates

Comptant pour 1/2 : Les votes du jury.

Les votes du jury permettront de faire le classement des candidates pour le jury.

Les candidates seront classées selon le 50% public (SMS+ public de la salle) et 50% jury

La première de ce classement sera élue Miss, la 2^{ème} 1^{ère} dauphine et ainsi de suite pour les 5 premières du classement.

il y a 5 écharpes : Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes, 1^{ère} Dauphine, 2^{ème} Dauphine, 3^{ème} Dauphine, Prix des Nougatiers

En cas d'égalité il incombera au jury de trancher

4-Respect du règlement et de valeurs d'une miss

La participation de la candidate à l'élection **Miss Drôme pour Miss Rhône-Alpes** implique l'acceptation et le respect du règlement.

Le manquement au règlement entrainera la destitution de la candidate

5-Médiatisation de l'élection

La candidate reconnaît être parfaitement consciente que l'élection et ses phases préparatoires font l'objet de captations photographiques ou audiovisuelles. La candidate se déclare également informée de la médiatisation et de l'utilisation de son image, sa voix, son nom, son prénom. La candidate autorise le comité, à titre gracieux et exclusif, à capter ou faire capter, produire ou faire produire, communiquer ou faire communiquer au public les photographies et enregistrements les attributs de sa personnalité par tous moyens ou sur tous supports. (Magazine, internet, réseaux sociaux).

La candidate devra s'assurer préalablement que rien ne fasse obstacle à sa captation et qu'elle n'enfreint pas les droits de tiers et qu'elle n'est pas tenue par des engagements qui pourraient être incompatibles.

Fait à

le

Nom

Prénom

Signature (Ecrire de votre main « lu et approuvé »)